

RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE PAUL-BERT SAMEDI 8 JUIN 2019

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 8 juin 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants, riverains de l'école Paul-Bert, sur les sujets concernant ce quartier et toute la ville.

PRÉSENTATION DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCOLE PAUL-BERT

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2019

La Ville a décidé de consacrer 250 000€ aux projets proposés et choisis par des Meudonnais. Un premier projet a déjà été réalisé, les autres sont en bonne voie exceptée la liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt, conditionnée par la fin des travaux de creusement d'un puits de sécurité pour le RER C, sur le stade de Trivaux, (se reporter à la présentation).

J'invite les participants à se mobiliser pour la prochaine édition. Un nouvel appel à projet sera lancé en septembre.

UNE EPICERIE PARTICIPATIVE

Avant de présenter le projet, j'explique que depuis des années, l'épicerie des Marais était source de nuisances pour les riverains, en dépit de plusieurs fermetures administratives. Dès que l'opportunité s'est présentée, j'ai souhaité que la Ville se porte acquéreur, dans le cadre du droit de préemption, pour des raisons de sécurité et de tranquillité publique.

Un projet d'épicerie participative figure parmi les lauréats du budget participatif 2019. Le local de la rue des Marais a été proposé aux porteurs du projet. L'aménagement du local sera réalisé par les adhérents grâce au financement de la Ville prévu dans le cadre du budget participatif.

L'épicerie participative sera gérée par l'association l'Epi de Meudon, créée par les porteurs du projet. Le mode de gestion ne générera ni marge ni profit. Les légumes seraient fournis en circuit court, notamment grâce à un partenariat avec le lycée horticole du Village éducatif Saint-Philippe. L'objectif est d'animer et créer du lien dans le quartier.

UNE PISTE CYCLABLE A VAL FLEURY

Ce projet également lauréat du budget participatif a été étudié par le Conseil de quartier Val Fleury. Un itinéraire a été validé (voir présentation) et sera réalisé par Grand Paris Seine Ouest fin juin. Des panneaux zone 30 seront installés rue du Val et rue de la Belgique à l'occasion.

PLAN VELO

Des aménagements seront réalisés dans le cadre d'un schéma cohérent à l'échelle des villes de l'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Des

zones apaisées où la circulation sera limitée à 30km (en dehors des grands axes) permettront de développer des itinéraires vélos, en contre sens, avec une signalétique au sol adaptée.

Des riverains de l'avenue Rodin signalent que malgré l'installation de cassis, la vitesse des véhicules est toujours trop élevée. GPSO étudiera des contresens cyclables dans cette avenue.

L'ACCESSIBILITE DE LA GARE DU RER C VAL-FLEURY

Les travaux devraient commencer en 2021 et s'achever en 2022. Un réaménagement complet de la gare sera réalisé. Dans la politique de mise en accessibilité des gares de la SNCF, les gares fréquentées par moins de 5000 usagers par jour ne sont pas prioritaires. Par dérogation, du fait de nombreux établissements recevant des personnes à mobilité réduite à proximité, la gare de Bellevue fera l'objet d'une étude, pas la gare de Meudon.

STATIONNEMENT

Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares et à la frontière avec Issy-les-Moulineaux sont prises d'assaut par des personnes extérieures à la commune qui y stationnent sur de longues périodes.

Rues des Chaillot et du Lieutenant Raoul Batany, le stationnement est devenu très difficile depuis que la Ville de Clamart a instauré le stationnement payant pour les non-résidents. Pour y remédier, la Ville étudie un système gratuit de macarons pour les résidents dans ces deux rues.

Une riveraine fait remarquer que le problème est le même avenue Schneider.

Un habitant attire mon attention sur les difficultés qu'il a rencontrées à payer son stationnement avec les applications faute d'internet dans certaines zones.

Concernant les voitures ventouses, je recommande de signaler les véhicules gênant à la police municipale : pm@mairie-meudon.fr

LE PROJET DE LA LIGNE 169

Le projet de la RATP est de modifier l'itinéraire de cette ligne de bus en direction de Pont de Sèvres, en le faisant passer par la rue d'Arthelon, pour desservir le lycée Rabelais.

Ce nouveau tracé, approuvé par le conseil de quartier Le Val - Val-Fleury, sera mis en œuvre d'ici le début d'année 2020, et permettra de réduire le nombre de bus avenue de Louvois où le croisement est difficile, de sécuriser les abords de l'école Jules Ferry et de désengorger le pont Banès. La fréquence et l'amplitude horaire du 169 seront également augmentées. La Ville demande à la RATP que cette ligne soit équipée de bus propres.

Un habitant s'inquiète de l'étroitesse de la rue. J'indique que d'après la RATP, la voie est suffisamment large pour permettre le croisement avec les véhicules. Néanmoins, des aménagements de voirie sont prévus par GPSO pour accompagner le projet.

Interrogé par une usagère de la ligne, j'indique qu'un abri voyageur est bien prévu à l'angle de la place Brousse et la rue Barbusse.

Les habitants de l'avenue Rodin où de nouveaux immeubles ont été construits demandent si un nouvel arrêt de bus peut être créé au niveau du musée Rodin. Cette demande sera transmise à la RATP.

CARRIERES ARNAUDET

Au terme de nombreuses études techniques, l'Inspection générale des carrières et l'INERIS ont déterminé un périmètre dans lequel il y a un risque d'effondrement généralisé. 106 piliers sont concernés. Pour mémoire, en 1961 un effondrement de carrière avait causé 21 morts et une quarantaine de blessés à quelques centaines de mètres, à Clamart.

La Ville étant propriétaire d'une partie des carrières, sa responsabilité est engagée au même titre que celle des autres propriétaires. Investir dans des travaux de sécurisation et de comblement des carrières est une

obligation et une opération à fonds perdus pour la commune dans la mesure où cette partie de la colline Rodin doit devenir un jardin public.

Une autorisation spéciale de travaux a été délivrée par le Ministère de la Transition écologique, assortie d'une étude complémentaire actuellement en cours. Le Fonds Barnier financera 50% des dépenses. À ma demande, la Département des Hauts-de-Seine devrait co-financer les travaux.

Le calendrier devrait être connu à l'automne 2019. Une fois les appels d'offres réalisés, les travaux pourraient commencer courant 2020 pour une durée de 8 mois.

MODIFICATION DE CIRCULATION DANS LE QUARTIER

Ce projet a été élaboré pour dissuader la circulation de transit et réduire les nuisances générées par l'augmentation du trafic dans le quartier. Différents schémas ont été modélisés. Les rues des Marais et du Professeur Calmette passeraient en sens unique, avec un dispositif giratoire. Cela nécessitera d'installer du stationnement alterné ou des chicanes pour réduire la vitesse des véhicules.

Ce projet a été présenté aux parents d'élèves de l'école Paul-Bert et au Conseil de quartier, qui ont émis un avis favorable. Néanmoins, à ce stade, aucun calendrier n'a été arrêté car des choix doivent être opérés en matière de stationnement en concertation avec les riverains. Le problème de la sécurisation des trottoirs à proximité de l'école sera traité en urgence.

QUESTIONS

Une habitante m'interroge sur l'intérêt de Grand Paris Seine Ouest. J'explique que Meudon bénéficie de 5 millions d'euros par ans pour les travaux de voirie. Ce montant est bien supérieur que ce que la Ville seule pourrait investir. Autres exemples : les travaux de rénovation extérieure et intérieure du Conservatoire Marcel Dupré, intégralement financés par GPSO, l'entretien des berges de Seine ou le déneigement.

Plusieurs participants demandent si les pieux installés par le passé dans les propriétés privées de la rue d'Estienne d'Orves sont toujours efficaces. Le directeur des services techniques de la Ville répond que oui.

Plusieurs habitants de la colline rapportent des infiltrations de sources dans les sous-sols de leurs maisons. Le directeur des services techniques confirme la présence de sources dans le secteur.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de l'école Paul-Bert. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO



Maire de Meudon
Vice-Président du Département des
Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08